



Communiqué de presse

Accor et le Groupe Caisse d'Epargne s'unissent pour l'émission d'un chèque emploi-service universel

Paris, le 19 décembre 2005. Accor, avec sa filiale Accor Services, et le Groupe Caisse d'Epargne, représenté par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, annoncent une alliance stratégique pour l'émission d'un chèque emploi-service universel (CESU) préfinancé, commun aux couleurs des deux groupes.

Le chèque emploi-service universel préfinancé est un titre spécial de paiement créé dans le cadre du plan Borloo pour le développement des services à la personne. Il permet de financer tout ou partie d'une prestation de ces services (tâches ménagères, garde d'enfants, soutien scolaire, aide à domicile des personnes dépendantes...).

A compter de janvier 2006, ce CESU préfinancé sera commercialisé auprès des entreprises, des comités d'entreprise, des mutuelles et des collectivités publiques, à destination de leurs salariés, de leurs ayants droit, agents, sociétaires et administrés (notamment dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation compensatoire du handicap).

Pour assurer l'émission du CESU préfinancé commun, une société est en cours de création ; celle-ci sera détenue à 60 % par Accor et 40 % par le Groupe Caisse d'Epargne.

Au travers de cette alliance, les deux partenaires mettent en commun leurs savoir-faire et utiliseront leurs réseaux de distribution pour positionner le CESU comme une référence sur le marché des services à la personne.

« Cette alliance stratégique consolide l'implication et le rôle majeur de Accor sur le secteur des services à la personne, a déclaré Jean-Marc Espalioux, président du directoire de Accor. Nos deux groupes partagent les mêmes valeurs : professionnalisme, proximité et innovation ».

Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, a pour sa part souligné que *« ce partenariat avec Accor, un des acteurs de référence de l'émission de titres de services, renforce la position du Groupe Caisse d'Epargne en tant qu'intervenant majeur sur le financement des collectivités locales et accélère le développement de son activité de financement des entreprises. Cet accord traduit également l'ambition partagée des deux enseignes de contribuer activement au développement des services à la personne ».*

Fort d'un savoir-faire unique depuis 1962 pour l'émission et la distribution de titres de services (Ticket Restaurant[®], Ticket Service[®] ou Ticket Emploi Domicile[®]), Accor s'impose comme un émetteur légitime du CESU préfinancé. Accor Services a été reconnu le 3 novembre 2005 enseigne nationale de services à la personne par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Cette nouvelle alliance avec le Groupe Caisse d'Epargne lui permettra d'accroître sa présence sur de nouveaux segments de marché B to B, notamment vers les TPE et les collectivités locales.

Le Groupe Caisse d'Epargne a clairement affiché sa volonté de développer une offre complète de services à la personne auprès de ses 26 millions de clients particuliers. Avec ce partenariat, il s'inscrira comme un acteur global sur ce nouveau marché en proposant à ses clients entreprises, collectivités et institutionnels locaux un service complémentaire à son offre existante.

Accor, présent dans 140 pays avec 168 000 personnes, est leader européen et groupe mondial dans l'univers du voyage, du tourisme et des services aux entreprises avec ses deux grands métiers internationaux :

- **l'hôtellerie** : plus de 4 000 hôtels (plus de 470 000 chambres) dans 92 pays, les casinos, les agences de voyages et la restauration ;
- **les services** aux entreprises et aux collectivités publiques : 19 millions de personnes, dans 36 pays, utilisent une gamme étendue de prestations (tickets et cartes restaurant et alimentation, services et assistance à la personne, motivation, fidélisation) dont Accor assure la conception et la gestion.

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, avec son réseau, celui du Crédit Foncier, ses filiales spécialisées, **le Groupe Caisse d'Epargne** (GCE) se positionne également dans le peloton de tête des banques universelles sur son territoire. Avec l'intégration de la banque d'investissement IXIS, il développe en effet toutes les activités d'investissement et de financement, de gestion d'actifs et de services aux investisseurs. Avec ses 55 000 collaborateurs, le GCE est présent sur tous les métiers, auprès de toutes les clientèles, et sur les principales places financières internationales.

Contacts

Accor
Marie-Claire Camus
Tél. : 01 45 38 84 85

www.accor.com

Accor Services
Alexandra Langlois
Tél. : 01 45 38 47 15
alexandra.langlois@accorservices.com

www.accorservices.com

Groupe Caisse d'Epargne
Marc Cogrel
Tél. : 01 58 40 47 81
marc.cogrel@cnce.caisse-epargne.fr

www.groupe.caisse-epargne.com